
FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES



BILAN DES ACTIONS 2005 POUR LE « POLE-RELAIS » DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

Forum des Marais Atlantiques
Quai aux Vivres – BP 40214
17304 Rochefort Cedex
Tél : 05 46 87 08 00
Fax : 05 46 87 69 90
E-Mail : fma@forum-marais-atl.com
Site Internet : www.forum-marais-atl.com



Décembre 2005

Table des matières

1.	Recueil et mise à disposition des connaissances.....	1
1.1	Demands internes.....	2
1.2	Système d'information « acteurs-actions en marais atlantiques ».....	3
1.3	Animation du site Internet.....	4
1.4	Esc@le : la lettre électronique du Forum des Marais Atlantiques.....	6
1.5	Rapport de synthèse sur les enjeux des marais littoraux.....	6
2.	Editions, diffusion et animation	7
2.1	Fascicule « Vivre en Marais ».....	7
2.2	Ouvrage « Eleveurs en marais atlantiques ».....	7
2.3	"Forum, la lettre des marais atlantiques".....	7
2.4	Diffusion des travaux du Forum	7
2.5	Animation de la journée RAMSAR	8
3.	Conseil des marais et familles d'acteurs.....	9
3.1	Conseil des marais	9
3.2	Conseil scientifique	9
3.3	Groupe des syndicats de marais	10
4.	Participation aux réseaux locaux et nationaux.....	10
4.1	Participation aux travaux nationaux et régionaux.....	10
4.2	Contribution aux formations	13
4.3	Travaux communs aux différents pôles relais.....	13
4.4	Participation aux travaux dans les marais	14
5.	Appuis techniques	14
5.1	Marais acquis à des fins de gestion environnementales	14
5.2	Recueil de pratiques : travaux en marais et procédures réglementaires	15
5.3	Collecte d'expériences de la valorisation des viandes liées aux marais	16
6.	Projet Interreg « SAL : marais salants de l'atlantique »	16
7.	Budget réalisé 2005.....	18

1. Recueil et mise à disposition des connaissances

Les statistiques de l'année 2005 confirment l'augmentation des demandes d'une année sur l'autre. Au 6 décembre, on dénombrait 134 demandes contre 117 fin novembre 2004.

Les questions qui nous ont été adressées concernaient principalement les thèmes suivants :

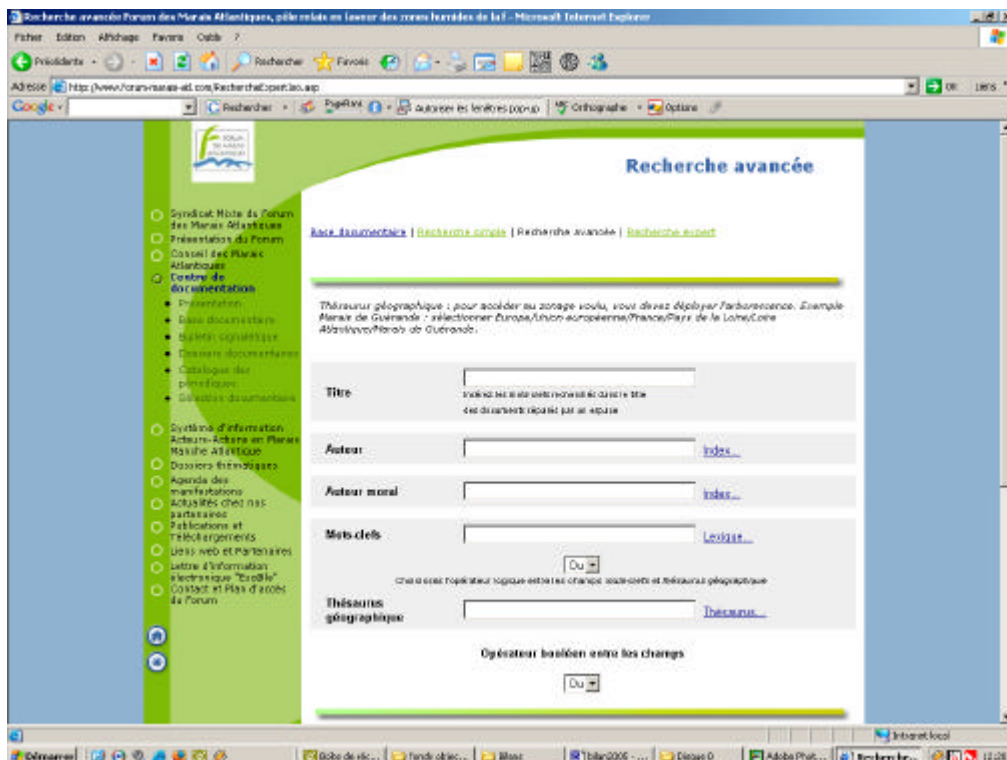
- lutte contre les espèces nuisibles en marais
- documentation géographique sur un marais
- l'agriculture en marais
- exemples de statuts des syndicats de marais.

Typologie des utilisateurs 2005 :

- Associations de protection de la nature, PNR, réserves naturelles : 30
- Collectivités territoriales, services déconcentrés : 32
- Etudiants : 37
- Bureaux d'études : 12
- Propriétaires et Syndicats de marais : 7
- Chercheurs, scientifiques, enseignants : 11
- Pôle-relais : 4
- ADASEA, chambres d'agriculture : 2

On notera cette année une croissance des demandes émises par les collectivités territoriales et services déconcentrés : 32 demandes contre 20 en 2004.

L'accès au fonds documentaire depuis notre site Internet permet aux utilisateurs d'être plus autonomes dans leurs recherches. Les internautes sélectionnent de plus en plus par eux même les documents qui les intéressent et nous transmettent les cotes en vue du prêt. Il en est de même avec la consultation des dossiers thématiques accompagnés d'une bibliographie.



1.1 Demandes internes

Les membres du Forum et les stagiaires sollicitent aussi très fréquemment le centre de documentation, soit pour une consultation simple de documents, soit pour une recherche plus approfondie. Elles sont très importantes car elles permettent aussi de compléter le fonds. D'une part, la documentaliste s'adresse à des organismes extérieurs pour obtenir des documents pour ses collaborateurs et d'autre part, les publications réalisées par les membres du Forum viennent s'ajouter au fonds. Les thématiques sont fonction des activités en cours. Cette année, elles ont porté sur :

- les espèces envahissantes
- les syndicats de marais, syndicats mixtes, syndicats hydrauliques
- les programmes européens (notamment Equal : Dynamisation d'un territoire par le biais d'un regroupement des acteurs afin de développer une production identitaire de terroir)
- expériences de restauration de fonctions hydro-écologiques (stagiaire)

Diffusion de la connaissance et réseau documentaire :

Cette année, le Forum a largement diffusé son fonds documentaire à travers une nouvelle lettre d'informations électronique « Esc@le en marais atlantiques ». Cette lettre permet à tous les partenaires du Forum de recevoir gratuitement et en temps réel les principales nouvelles sur les marais (séminaires, rencontres, textes juridiques...). Une rubrique « documentation - sélection » a été créée. Les lecteurs peuvent y consulter le bulletin mensuel signalant l'arrivée de nouveaux documents au centre de documentation ainsi que le résumé d'un ouvrage sélectionné par la documentaliste.

Réseaux documentaires :

Les échanges avec les documentalistes de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), du CEL (Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres) et des Pôles-Relais ont été poursuivis en 2005 afin de prendre connaissance de leur fonds documentaire, de collaborer techniquement et de promouvoir le centre de documentation du Forum des Marais Atlantiques. La connaissance des différentes thématiques des autres structures documentaires permet d'orienter les utilisateurs du Forum lorsque le centre de ressources ne répond pas pleinement à leurs attentes.

Fonds documentaire :

Le fonds documentaire s'étoffe tous les ans davantage. La base de données comprend à ce jour 3 100 références.

Ces documents sont indexés à l'aide de mots-clés de manière thématique (lexique Planète du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) et géographique (thésaurus interne)

Thésaurus géographique :

Le thésaurus géographique a été réalisé en interne en 1998. Cependant, son utilisation s'avère trop complexe notamment pour les utilisateurs effectuant eux même leurs recherches bibliographiques sur notre site internet. De plus, les zones de marais de certaines régions de la façade manche atlantiques n'y ont pas été suffisamment développées. C'est pourquoi, en 2005, un nouveau thésaurus géographique a été élaboré en interne. Celui-ci a été approuvé et validé par l'ensemble de l'équipe du forum. Ce thésaurus

doit à présent être intégré dans le logiciel documentaire *Dip maker*, afin de pouvoir l'utiliser pour indexer les nouveaux documents mais également les 3 000 anciens documents déjà référencés dans cette base.

Pour cela, un audit de faisabilité d'intégration du nouveau thésaurus géographique a été demandé le 25/11/2005 à M. Arnaud DAVESNE, technicien *Dip maker* (logiciel documentaire). Cette action se poursuivra en 2006.

Gestion des colloques et séminaires :

Le centre de documentation recense chaque année les colloques et séminaires relatifs à son champ d'action dans un classeur. Un tableau réalisé, sous Excel, récapitule le calendrier de ces manifestations. Les actes sont ensuite demandés pour enrichir le fonds. Cet inventaire permet également de diffuser une sélection de colloques sur le site Internet du forum et via la lettre électronique « Ec@le en marais atlantiques ».

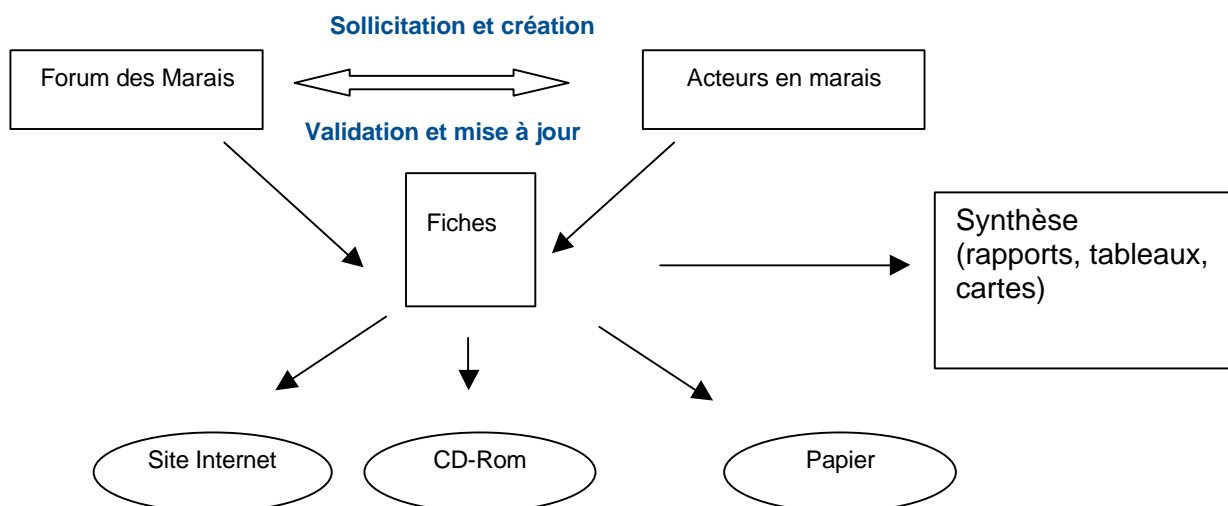
1.2 Système d'information « acteurs-actions en marais atlantiques »

Le Forum des Marais a poursuivi en 2005 le développement de son système d'information « Acteurs / Actions » en marais, composé de données documentaires alphanumériques et cartographiques.

Ce système a été mis en place en 2000 sous la forme d'une base de données permettant de répertorier les acteurs locaux, d'une part pour le suivi des courriers, les envois de documents, la présence lors des séminaires, etc. et, d'autre part, pour répondre à la question « **Qui fait quoi ?** » en marais (compétences, actions, problématiques).

La création d'une typologie d'acteurs et d'actions (ci-dessous), a permis **la création d'annuaires thématiques**, tels que les annuaires des gestionnaires de l'eau. Le premier exemplaire a été celui sur le Marais poitevin en 1999. Douze autres annuaires ont ensuite été réalisés avec des **misés à jour ponctuelles et/ou tous les deux ans**. Ces derniers sont une extraction du Système d'Information Marais Manche Atlantique.

Présentation :



Tous ces annuaires **sont accessibles sur Internet** (<http://www.forum-marais-atl.com>) à la demande ou par le biais d'une interface de recherche avec les critères suivants :

- nom de la structure,
- thème,
- sous-thème,
- espaces géographiques,
- mot clé,
- recherche textuelle

Evolution des localisations thématiques des fiches du Système d'Information (au 03/11/2005)

Régions	Nombre de structures référencées	Nombre de structures référencées (octobre 2005)	Nombre de fiches « structures »	Nombre de fiches « structures »	Nombre de fiches « actions »	Nombre de fiches « actions »
Nord-Pas-de-Calais	22	66	?	6	4	30
Picardie	22	63	15	20	13	46
Haute-Normandie	10	32	0	2	0	20
Basse-Normandie	72	116	35	48	9	47
Bretagne	31	90	0	5	2	37
Pays de la Loire	463	605	107	125	79	106
Poitou-Charentes	683	779	155	157	59	77
Aquitaine	272	353	103	124	95	140
Autres régions	458	232	?	?	?	39
Total	2 033	2 236	415	487*	295	542

*Le total comptabilise le nombre de structures en intégrant les organismes interrégionaux (Forum des Marais, Parc Interrégional du Marais Poitevin). Le système recense 462 fiches.

Chiffres 2004
 Chiffres 2005

1.3 Animation du site Internet

Depuis 1999, le Forum a développé en interne un site Internet. En 2003, le site a connu une transformation dans le cadre de l'action « Evolution du Système d'Information du Forum », qui a bénéficié de fonds européens dans le cadre du programme Objectif 2 en Poitou-Charentes. Les financements pour ce projet européen se terminent fin 2005.



Rappel du plan du site :

- **Présentation du Forum** : une page "historique" reprend le contexte de la création du Forum, son fonctionnement, ses missions, son public ainsi que les acteurs ciblés. Les membres de l'équipe, leur fonction et leurs coordonnées sont présentés ainsi que les missions du Forum. Les bilans d'activités des années précédentes ainsi que la programmation de l'année en cours viennent compléter cette rubrique.
- **Conseil des Marais** : les programmes et le compte-rendu des trois premiers conseils des marais sont disponibles sur cette page.
- **Centre de documentation** : cette page présente la mission de collecte, d'indexation et de mise à disposition des documents. De nouvelles fonctionnalités permettent la recherche dynamique des documents - environ 3000 références - par l'intermédiaire de trois interfaces de recherche complémentaires, en fonction du niveau de recherche souhaité. Des listes - auteurs et auteurs moraux, mots-clés et zonages géographiques - facilitent la recherche des références qui s'affichent ensuite sous forme d'une liste sélectionnable et imprimable. On y trouve également un bulletin signalétique regroupant les nouvelles acquisitions, les dossiers documentaires - en lien avec les dossiers thématiques en marais - ainsi qu'un catalogue listant les quelques 90 périodiques consultables au Forum
- **Système d'Information Acteurs-Actions en Marais Manche-Atlantique**
- **Dossiers thématiques** : plusieurs thématiques sont traitées en fonction des problématiques du moment : Natura 2000 en marais, mesures agri-environnementales, projet de loi sur le développement des territoires ruraux, promotion des activités économiques, les SIG en marais et la gestion des espèces envahissantes. Chacun de ces thèmes comprend l'implication du Forum, les dossiers documentaires, des textes de lois et des références bibliographiques.
- **Agenda des manifestations** : listing des séminaires et rencontres organisés par le Forum depuis 1998 avec leur programme, les invitations et les compte-rendus.
- **Actualités chez nos partenaires** : listing des séminaires, des rencontres et des colloques organisés par nos partenaires avec le thème traité, la date et le lieu.
- **Publications et téléchargement** : nouvelle fonctionnalité pour les internautes, qui peuvent désormais accéder aux documents (au format PDF) édités par le Forum, soit en les téléchargeant, soit en les commandant à l'aide du formulaire de commande en ligne
- **Liens Internet et Partenaires**
- **Escale en marais atlantiques** : lettre électronique (cf. § 1.4 ci-après)

Analyse :

☞ **Pages les plus visitées :**

- Pages d'accueil,
- Dossier documentaire plantes aquatiques,
- Dossier documentaire Natura 2000,
- Dossier documentaire SAL,
- Dossier documentaire MAE,
- Séminaire sur les espèces envahissantes (Sallertaine),

- Dossier documentaire SIG,
- Dossier documentaire espaces acquis,
- Dossier documentaire élevages
- Associations syndicales de propriétaires

☞ **Documents les plus téléchargés :**

- Entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais
- Guide curage,
- Etude prospective de valorisation de la viande bovine,
- Guide plantes envahissantes
- Fascicules ouvrages
- Actes séminaires anguilles en marais littoraux

☞ **Mots-clés les plus utilisés :**

- Natura 2000, plantes aquatiques, forum des marais, tortue de Floride, gestion des zones humides, plantes envahissantes, plantes des marais, jussie, écrevisse de Louisiane, élevage anguille, grenouille taureau, espèces envahissantes, *baccharis halimifolia* ...

Statistiques :

Entre 2 800 et 5 000 visites mensuelles (avec un pic de 7 000 visites en mars). La fréquentation totale en 2005 est de 65 000 visites environ et l'objectif pour 2006 est de maintenir sur l'année une fréquentation à 7 000 visiteurs par mois. La fréquentation du mois de mars correspond notamment à la sortie de la lettre électronique sur le Loi des Territoires Ruraux, la sortie des Power Point diffusés lors du séminaire sur la maîtrise foncière à Saint Valery sur Somme, la circulaire sur les sites Natura 2000, enfin et surtout l'annonce de la mise en téléchargement des fascicules (éleveurs, ouvrages et aquaculteurs).

1.4 Esc@le : la lettre électronique du Forum des Marais Atlantiques

Depuis juin 2004, le Forum a mis en place une lettre électronique, envoyée à toute la base (sauf refus) correspondant à environ 1 600 adresses Internet. Comme toutes lettres électroniques, cet envoi permet d'offrir aux partenaires du Forum une information plus proche de l'actualité, de suivre les problématiques du moment, d'être au courant des bulletins signalétiques du mois, des publications du Forum, des évènements du Forum et des partenaires...

Les thèmes principaux proposés en 2005 ont été : Journée mondiale des zones humides, La loi relative au développement des territoires ruraux (DTR), Séminaires, en Loire-Atlantique et en Somme, sur la maîtrise foncière en zones humides, Système d'information "acteurs-actions en marais", Conseil des Marais ...

1.5 Rapport de synthèse sur les enjeux des marais littoraux

Cette synthèse a été demandée en avril 2005 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable aux cinq pôles relais du Plan Gouvernemental en faveur des zones humides. Elle est limitée à une cinquantaine de pages et présente les marais littoraux atlantiques, leurs difficultés et les mesures positives de gestion en s'appuyant sur des exemples précis et chiffrés dans la mesure du possible. Cette analyse, confiée en octobre 2005 à Laure Callens dans le cadre d'une commande spécifique, se nourrit des éléments rassemblés au Forum des Marais Atlantiques depuis 1998 et des différents échanges qu'il a suscités. Elle a été rédigée avec la contribution des membres de l'équipe du Forum.

2. Editions, diffusion et animation

2.1 Fascicule « Vivre en Marais »

Le thème du fascicule 2005 est : « **Prés salés et vasières : fonctionnement écologique et mise en valeur** ». S'appuyant sur un travail fin de recherche bibliographique, les thèmes abordés ont été recherchés dans la littérature juridique et scientifique (écologie, géomorphologie) notamment auprès de la bibliothèque du CREMA l'Houmeau. Des rapprochements se sont opérés avec plusieurs auteurs et collaborateurs (Alain Baudoy-Ifremer, Emmanuel Joyeux-ONCFS, Francis Meunier-LPO, Eric Feunteun-Université de La Rochelle).

2.2 Ouvrage « Eleveurs en marais atlantiques »

Dans la collection « Aestuaria : cultures et développement durable », il a été mis en fabrication cette année un numéro spécialement consacré à « L'élevage sur les prairies humides des marais littoraux » ayant pour objet de retracer dix ans de pratiques agro-environnementales ». Cet ouvrage, illustré par des témoignages d'éleveurs, de techniciens, d'élus et autres gestionnaires de marais, traite notamment de l'intérêt biologique des prairies humides, des contraintes de l'élevage, des aides agri-environnementales, des difficultés des démarches de valorisation spécifique, etc. Il est structuré autour de 4 grands thèmes choisis afin d'avoir une vision globale mais suffisamment approfondie de la question de l'élevage en marais :

- les trajectoires d'éleveurs dans des situations diverses de marais : uniformisation ou diversification ? ;
- les prairies de marais, une ressource pastorale et environnementale à valoriser ;
- l'activité d'élevage au cœur de l'action publique en marais ;
- l'évolution du métier d'éleveur ;

2.3 "Forum, la lettre des marais atlantiques"

Publiées entre 4 000 et 4 500 exemplaires par numéro, trois « Lettres du Forum » ont été éditées en 2005. Elles ont été diffusées à tous les acteurs en marais identifiés dans le système d'information du Forum. La présentation éditoriale de la Lettre a été revue avec désormais quatre entrées principales clairement identifiées, et rappelées en couverture :

- « **Le forum en action** » fait le point sur les travaux du Forum ;
- « **Les acteurs en marais** » présente sur 2 pages un partenaire du Forum ;
- « **Brèves des marais** » traite de l'actualité économique et juridique en marais, avec la collaboration active d'un juriste membre du conseil scientifique du Forum, Jean-Marie Gilardeau ;
- « **Agenda** » qui survole l'actualité régionale, nationale et internationale en marais.

2.4 Diffusion des travaux du Forum

La liste des documents édités et diffusés par le Forum des Marais Atlantiques est disponible sur le site Internet. Un suivi global des diffusions ainsi que les listes détaillées des destinataires sont disponibles au secrétariat du Forum. Le tableau ci-après présente une partie des documents diffusés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 9 décembre 2005.

Documents diffusés au 09/12/05	Total(*)
Actes séminaire "Produits marais" - 28.01.03	21
Æstuarina n°6 - "Gestion des espèces exotiques envahissantes en zones humides"	431
Cahier technique "Gestion raisonnée de l'eau de surface en marais littoraux"	18
CD-Rom "Colloque Sallertaine Espèces Envahissantes 2003 - Présentations PPT des intervenants"	18
CD-Rom "Outils de suivi d'actions d'entretien des milieux aquatiques en marais doux"	18
CD-Rom "Aide à la conception des SIG en zones humides"	37
Compte-rendu Conseil des Marais 2004 + bilan de la tempête de décembre 1999	148
Fascicule "Petits aménagements piscicoles en marais doux"	52
Fascicule "Curage et fonctions biologiques des fossés en marais doux"	52
Fascicule "Les marais à poissons du littoral atlantique"	437
Fascicule "Ouvrages hydrauliques et gestionnaires en marais atlantiques"	51
Guide "Curage des canaux et fossés d'eau douce en marais littoraux"	492
Guide "Les marais salés atlantiques : mieux connaître pour mieux gérer"	74
Guide "Gestion des plantes exotiques envahissantes"	52
Guide "Trame méthodologique pour la mise en place de suivis hydrologiques en marais"	43

(*) tous destinataires confondus (inscrits dans la base de données et diffusions ponctuelles)

Répartition régionale des diffusions pour trois documents en 2005

	Aestuarina n°6	Guide "Curage des canaux et fossés en marais littoraux"	Fascicule "Marais à Poissons"
	348(*)	480(*)	355(*)
Aquitaine	76	97	66
Bretagne	20	16	10
Centre	15	2	2
Ile-de-France + Paris	25	20	10
Languedoc-Roussillon	1	4	5
Nord Pas-de-Calais	5	4	3
Normandie (Hte et Basse)	10	9	14
Pays de la Loire	109	187	126
Picardie	5	3	7
Poitou-Charentes	67	135	106
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	1	2
Autres	11	2	4

(*) destinataires enregistrés dans la base de données du Forum des Marais

2.5 Animation de la journée RAMSAR

La DIREN Poitou-Charentes a souhaité que la **journée mondiale des zones humides du 2 février** soit l'occasion d'une forte mobilisation des acteurs en marais vis à vis du grand public. Pour cela, elle a chargé le Forum des Marais Atlantiques de coordonner les visites et conférences organisées en Charente-Maritime et de les mettre en valeur (diffusion du programme par mailing 700 destinataires, information des médias).

Le thème proposé par RAMSAR en 2005 portait sur **la diversité culturelle et biologique des zones humides**. A la demande de la DIREN, une conférence de presse avec le préfet s'est tenue le lundi 31 janvier.

Le Forum des Marais a édité 5 affiches (dans l'esprit de la série « ensemble apprenons le marais ») et plus de 17 manifestations « grand public » et « scolaire » ont eu lieu. Une journée « porte ouverte » a été organisée le dimanche 6 février de 15h à 19h avec des stands et deux conférences : une sur la diversité des plantes des marais (A.Richard) et une sur les syndicats de marais (J-M. Gilardeau).

3. Conseil des marais et familles d'acteurs

3.1 Conseil des marais

Le Conseil des Marais affirme son originalité en tant qu'instance fédératrice des intelligences partagées pour un développement durable des zones humides littorales. Cette assemblée se réunit une fois par an pour construire avec l'ensemble des acteurs des marais une vision prospective des marais atlantiques dans une démarche de qualité stratégique. Elle permet notamment de s'inscrire dans une démarche citoyenne et participative pour recenser les divers besoins des gestionnaires de marais afin de pouvoir répondre au plus près aux attentes du terrain et anticiper de manière cohérente l'évolution de ces milieux spécifiques.

Réunissant plus d'une centaine de participants, Le cinquième conseil des marais s'est tenu les 15 et 16 novembre 2005 à la Maison de la nature du bassin d'Arcachon dans le parc ornithologique du Teich. La première journée a été consacrée à l'exploration de la thématique « enjeux urbains et touristiques en zones humides littorales » et à la présentation des différents chantiers engagés par le Forum des Marais Atlantiques cette année après une visite commentée du Parc ornithologique du Teich. La deuxième journée portera sur un bilan des réglementations en marais littoraux et sur les perspectives que laissent entrevoir les nouvelles dispositions législatives et réglementaires concernant les zones humides.

3.2 Conseil scientifique

Le conseil scientifique rassemble les spécialistes des différentes disciplines autour des marais afin de définir les modalités de transfert des programmes et résultats de la recherche vers les collectivités territoriales et le grand public. Il rassemble les chercheurs de trois grandes disciplines :

- celles des sciences de la vie (écologie, ...)
- celles des techniques (hydraulique, agronomie, ...)
- celles des sciences humaines (droit, sociologie, histoire,).

La création d'un Conseil scientifique au sein du Forum des Marais Atlantiques relève d'une demande explicite de la mission " Pôle Relais " du plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides.

Le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises cette année. La dernière réunion d'octobre a donné lieu à l'élection d'un nouveau président et a un tour de table autour du rôle du conseil scientifique et des enjeux de la recherche en zones humides littorales. :

- évaluer les actions du Forum,
- faciliter l'articulation du Forum avec les organismes de recherches (CNRS, INRA, Universités, ...)

- encourager les entreprises multidisciplinaires sur certains sites ou sur certains thèmes, d'où nécessaire composition multidisciplinaire et multi-organismes du Conseil,
- favoriser la diffusion de l'œuvre du Forum comme pôle-relais et comme tribune en évaluant le rayonnement du site Internet, la fréquentation du centre de documentation, la diffusion de l'ensemble des publications du Forum,
- contribuer à la communication avec le Comité Syndical et le Conseil des marais et participer au choix des séminaires,
- présenter des conférences, publier des articles dans la presse afin de diffuser l'œuvre du FMA et de le faire connaître le plus largement possible...

Le conseil scientifique a été saisi par l'UNIMA pour la mise en œuvre d'un programme de lutte contre la Jussie.

Il a été décidé le lancement d'une collection de guides pratiques « MARAIS - MODE D'EMPLOI » et la création d'un cycle de conférences sur les marais d'atlantique et d'ailleurs.

3.3 Groupe des syndicats de marais

Trois réunions ont été organisées dans l'année : mars, juin, novembre. Elles ont permis notamment de travailler sur l'application de l'ordonnance relative à la modification du régime des associations syndicales de propriétaires qui a été ratifiée en décembre 2004 et dont le décret d'application est en cours de finalisation.

Ces réunions ont engagé un travail de fond de mise en valeur et d'accompagnement des syndicats de marais qui en font la demande. Travail en cours avec le Petit marais de Blaye, le syndicat de marais de Saint Jean d'Angle, celui des Olonnes, et contribution au syndicat de marais de Saint Jean de Monts.

4. Participation aux réseaux locaux et nationaux

4.1 Participation aux travaux nationaux et régionaux

4.1.1 Actualité législative et réglementaire

☞ **DCE – contribution à l'état des lieux - contribution des zones humides au bon état des masses d'eau**

Différentes questions ont été formulées par l'équipe technique du Forum et présentées aux membres du comité syndical le 21 juin 2005.

- Comment préciser les actions nécessaires en marais littoraux pour atteindre des objectifs de qualité (à définir) ?
- Comment rattacher explicitement les marais littoraux aux masses d'eau définies ?
 - quels indicateurs de qualité ?
 - quelles représentations cartographiques ?
 - quelles places dans les bases de données type RNDE (réseau National des Données sur l'Eau) ?
- Comment rattache t-on une ou plusieurs ZH à une ou plusieurs masses d'eau ?
- Comment ne pas exclure les marais de la recherche du bon état écologique ?
- Comment les faire entrer en ligne de compte pour la satisfaction d'objectifs particuliers aux marais et aux masses d'eau auxquels ils peuvent se rattacher ?

Des éléments de réponses seront formalisés en lien avec les travaux locaux se déroulant dans les marais (Noirmoutier, marais breton, nord Aunis, Vie et Jaunay, Olonnes, Seudre,

Blaye, Boutonne, Médoc) et ceux du groupe « référentiel » du RNDE (Réseau National de Données sur l'Eau).

☞ **Loi sur le développement des territoires ruraux – chapitre « zones humides »**

Après plus d'un an et demi de préparation, la **loi du 25 février 2005 sur le développement des territoires ruraux** établit un certain nombre de dispositions spécifiques aux zones humides ; elles sont rassemblées au chapitre III du titre IV et correspondent aux articles numérotés de 127 à 139.

L'article 127 crée dans le code de l'environnement un article L.2111-1-1 qui reconnaît les difficultés particulières et les spécificités de la gestion des zones humides :

« Les politiques nationales, régionales et locales d'aménagement des territoires ruraux et l'attribution des aides publiques tiennent compte des difficultés particulières de conservation, d'exploitation et de gestion durable des zones humides et de leur contribution aux politiques de préservation de la diversité biologique, du paysage, de gestion des ressources en eau et de prévention des inondations notamment par une agriculture, un pastoralisme, une sylviculture, une chasse, une pêche et un tourisme adaptés. »

La préservation et la gestion durable des zones humides sont encouragées grâce à un allègement de la fiscalité pesant sur ces zones en nature de prés ou de landes, soit environ 40 % des zones humides (article 137). La fiscalité foncière en vigueur découlant d'une situation historique obsolète, en regard de la valeur locative actuelle des terrains, peut en effet inciter, par un effet pervers, au retournement des prairies et à la mise en culture des landes. En conditionnant l'exonération fiscale à un engagement du propriétaire en faveur de la préservation et d'une gestion appropriée, la mesure proposée s'inscrit dans une logique de long terme.

Deux décrets sont en cours de préparation par les services du Ministère de l'Ecologie et concernent respectivement la délimitation et les exonérations.

Un appel à projet autour de sites pilotes en application de l'article 49 « programme d'actions visant à restaurer, préserver, gérer et mettre en valeur de façon durable les zones humides » a été lancé par le Ministère de l'Ecologie le 1^{er} mars 2005. Le forum a démarché plusieurs intercommunalités pour qu'elle se portent candidates. A ce jour, seule la communauté de communes de Marennes, assistée par le Forum, a déposé un dossier qui a fait l'objet d'un travail en commission « aménagement du territoire » et d'une délibération favorable de la communauté de communes. Ce dossier, qui comprend notamment la création d'un poste de chargé de mission pour le développement durable de la communauté de communes de Marennes, se présente sous la forme d'un projet « étude-action ». Sont prévus des travaux de restauration des fossés à poissons parallèlement à la définition et à l'animation d'une charte d'usagers du territoire.

☞ **Mesures agri-environnementales en marais**

Le Forum a suivi l'avancement des Contrats d'Agriculture Durable dans les différents départements ayant des marais. Des avancées significatives sur la mise en œuvre de ces contrats sont observées dans plusieurs marais littoraux : dans le marais breton dans le cadre de l'application du DOCOB Natura 2000 mais aussi dans les marais charentais où une animation spécifique a été mise en œuvre depuis 2004 : tous les contractants sont invités par groupe de 12 avec les techniciens de Chambre d'agriculture, de l'ADASEA et d'une association de protection de la nature à travailler une journée autour de leurs contrats et sur le terrain pour se rendre compte de la richesse biologique à laquelle sont sensibles les naturalistes ; les éleveurs deviennent partie prenante des préoccupations

environnementalistes et les contrats choisis in fine sont plus en adéquation avec les enjeux écologiques et fourragers. En Charente-Maritime, il y a au 1 novembre 2005, 12 872 ha de CAD prairie dont 50% en niveau 1, 35% en niveau 2 et 15% en niveau 3.

Une attention particulière doit être portée à la situation des marais communaux qui doivent pouvoir bénéficier d'une aide agri-environnementale.

Au 30 octobre 2005, la procédure CAD en marais littoraux conduit à près de 46 000 ha sous contrat sachant que Des contrats CTE (signés jusqu'en 2002) sont encore en cours pour certains jusqu'en 2007.

Une avancée significative pour le projet d'une prime stable en marais :

Le projet de Loi d'Orientation Agricole (n°2341) a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale le 18 octobre 2005. Les débats ont permis à Jean Louis Léonard, député de Charente-Maritime, de faire préciser le soutien du Gouvernement aux activités traditionnelles et économiques dans les zones humides. L'amendement proposé est devenu l'article 25 octies du Titre III « *Répondre aux attentes des citoyens et des consommateurs.* »

« Le Gouvernement s'attache à soutenir le maintien des activités traditionnelles et économiques dans les zones humides qui contribuent à l'entretien des milieux sensibles, notamment les prairies naturelles et les marais salants. En s'appuyant sur la politique de développement rural de l'Union européenne, il contribue à soutenir durablement les activités, notamment d'élevage s'exerçant sur ces territoires. »

L'exposé de l'amendement présenté souligne :

« Actuellement, le dispositif d'aides agrienvironnementales, destiné à soutenir les agriculteurs respectant des prescriptions environnementales, ne permet pas de prendre suffisamment en compte les difficultés particulières de conservation, d'exploitation et de gestion durable des zones humides, et de respecter les engagements de l'Etat français vis-à-vis de l'Europe, notamment les directives européennes oiseaux du 2 avril 1979 et habitat du 21 mai 1992. »

Cette affirmation conforte les premières avancées obtenues dans la loi sur le Développement des Territoires Ruraux et devrait permettre aux éleveurs de disposer enfin d'une mesure agri-environnementale stabilisée.

4.1.2 Associations nationales

Association Nationale des Elus des Zones Humides

Pas de bilan transmis malgré une demande formulée par courrier mi-novembre.

Rivages de France et Conservatoire du Littoral

Poursuite de la collaboration active autour de la réalisation des séminaires sur les marais acquis par des acteurs publics et associatifs. Le directeur du Forum est allée en octobre dernier en Picardie à la rencontre du président de Rivages de France et des représentants dans le Nord du Conservatoire du littoral.

Association Nationale des Elus du Littoral

Début février 2005, le Forum a été sollicité pour participer au salon « Litto-Tech » qui s'est tenu à La teste de Buch à l'occasion des journées d'études de l'ANEL les 28-29 avril 2005 ; Plusieurs contacts ont été pris à cette occasion.

Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local)

Le Forum a été contacté en mai par ce réseau pour intervenir lors des journées nationales des espaces naturels sensibles sur le thème « quels partenariats pour les zones humides ». Ces journées ont été co-organisées avec la Conseil Général de la Loire et se sont déroulées les 10-11 octobre à Montrond-les-Bains. Le Forum s'est fait représenté par le Conseil Général de Gironde pour intervenir lors de la table ronde « enjeux et perspectives d'une gestion partenariale des zones humides ».

Contribution au plan gouvernemental en faveur des zones humides

Le Forum a participé aux différentes réunions du Groupe « zones humides » au MEDD pour l'édition de la lettre « zones humides infos » (réunions de janvier, mars, juin et septembre), ainsi qu'aux réunions de coordination des pôle-relais organisées à l'initiative du MEDD (réunions de mars, avril et septembre 2005).

Le Forum a été impliqué dans les **travaux de l'ONZH** : réunion technique avec M-C Ximenès (IFEN) au MEDD le 6 janvier sur le logiciel d'inventaires des zones humides (appelé « tronc commun national pour les inventaires zones humides ») préparé avec les DIRENs de bassin à partir de l'expérience de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse - Un test est en cours de cet applicatif sur les marais de Rochefort Nord.

Le MEDD a également sollicité le Forum pour contribuer à **deux études** dont il est maître d'ouvrage :

- Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ; maîtrise d'oeuvre Muséum d'Histoire Naturelle Paris (I.Combroux) – premier courrier 22/12/04 – première réponse FMA le 25 janvier par mail – participation (GM) à la réunion du 1^{er} mars mais pas au séminaire du 18 mars – compte rendu reçu le 12 avril.
- Etude relative à l'élaboration de références technico-économiques pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en milieux ouverts et humides ; maîtrise d'œuvre : groupement Ecosphère-Asca-Michelot-Asconit ; premier courrier d'information du MEDD le 22 novembre 2004 (DNP – Isabelle JANNOT) ; mail du compte rendu du groupe de travail du 15 mars ; information de la tenue d'un comité de pilotage le 12 mai ; des réunions régionales d'échanges sont envisagées – pas de nouvelles jusqu'à présent.

Le séminaire annuel « sites et paysages » des **inspecteurs de sites des DIREN** était organisé cet année par la DIREN Poitou-Charentes ; il s'est déroulé dans les locaux du Forum des Marais les 15-16-17 mai 2005.

4.2 Contribution aux formations

- 6 janvier 2005 – Accueil au Forum (AG) des étudiants de la LUP-SIG de La Rochelle
- 7 janvier 2005 – Intervention (PB) au DESS « gestion des zones humides » à Angers
- 2 février 2005 – intervention (LC) devant les élèves de Tonnay-Charente
- 17-18 janvier et 15 mars – accompagnement de la LUP-SIG La Rochelle pour travaux pratiques en marais de Seudre avec le CREAA et l'association « huître pédagogique »
- 14 octobre 2005 : journée de formation aux étudiants de l'ENGREF sur le concept de gestion intégrée appliquée à l'estuaire de la Gironde.

4.3 Travaux communs aux différents pôles relais

Le Forum participe au groupe « zones humides » au MEDD pour l'édition de la lettre « zones humides infos » qui se réunit quatre fois par an. Il intervient soit pour contacter des auteurs soit pour rédiger lui-même des articles. Yves Le Maître assure l'animation des réunions et la relecture des contributions en lien avec Anne Laurence à la SNPN.

L'équipe du Forum des Marais contribue à différents travaux avec les autres pôles relais sur des sujets spécifiques (contributions nationales, espèces envahissantes...), autour des missions de mises à disposition des connaissances et d'annuaires des acteurs, dans les procédures d'évaluation.

4.4 Participation aux travaux dans les marais

Gage de la reconnaissance de l'utilité du Forum, les membres de l'équipe sont de plus en plus sollicités pour participer aux réunions des comités de pilotage de procédures concernant les marais :

. **SDAGE** : important rôle de conseil auprès des cabinets d'étude mobilisés par les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne . Ces agences souhaitent que le Forum participe activement à la révision des SDAGE programmés en 2009.

. **SAGE - travaux des CLE**

- SAGEs du marais poitevin : nous recevons les comptes rendus des travaux
- SAGE Vie Jaunay : lien technique avec l'animatrice ; réception des compte-rendus

. **Site Natura 2000**

Le Forum suit l'avancement des procédures dans les différents marais. Nous disposons de l'ensemble des documents d'objectifs validés par les comités de pilotage. Sont suivis plus particulièrement les DOCOB du marais breton (17 février), du marais poitevin (28 juin) et celui du marais de Rochefort Nord (4 avril).

Autres travaux suivis

- Amélioration de la gestion du Petit Marais de Blaye - ASA Petit Marais de Blaye - Bureau d'étude, Rivière Environnement ; 4 janvier, 14 février, 24 mai, 5 septembre, 24 octobre, 25 novembre
- Conseil de développement du Pays Rochefortais ; 10 janvier,
- Travaux en faveur de l'élevage initiés par la Communauté de Communes du Pays Royannais - 9 février, 11 mai, 10 juin
- Charte paysagère des marais de l'estuaire de la Gironde ; 15 février,
- Etude hydraulique de la Jalle de Castelnau ; 14 février,
- Projet UNESCO du pays Rochefortais ; 25 février,
- Projet SIG MAE porté par l'ADASEA de Charente-Maritime ; 3 mars, 31 mars
- Projet « Ecosite » marais du Médoc ; 2 mai, 26 juillet,
- Projet LIFE marais poitevin - action de Reconversion des Terres Arables (Parc Interrégional du Marais Poitevin) ; 3 mai
- Communauté de communes de Montesquieu (33) - plan d'action zones humides des bords de Garonne (juin et novembre 2005)...

5. Appuis techniques

5.1 Marais acquis à des fins de gestion environnementales

Le Forum des Marais Atlantiques a organisé cette année trois rencontres locales sur le thème de la contribution des marais acquis par des acteurs publics à la préservation et au développement des zones humides littorales.

Environ 300 sites couvrant plus de 36 600 ha de zones humides (sans comptabiliser le DPM) ont été identifiés du littoral de la Mer du Nord au sud de la façade atlantique.

Le recensement des territoires acquis par des acteurs publics ou associatifs a été engagé dès 2003 par le Forum des Marais. Cette réalisation se poursuit pour les besoins

d'enrichissement des données du Système d'Information « Acteurs-actions en marais atlantiques ».

Ces sites, d'une grande valeur biologique et paysagère, demeurent encore trop souvent confidentiels malgré le grand nombre de structures et de compétences mobilisées. L'objectif de ces séminaires était donc de présenter ces espaces connus souvent uniquement des initiés et de les resituer dans les territoires littoraux et au sein de la multiplicité des intervenants.

Ces trois journées n'étaient pas des rencontres techniques proprement dites mais plutôt des temps de présentation de ces espaces particuliers et de prospective de la politique d'acquisition foncière au titre de l'environnement. Elles ont permis d'aborder les questions suivantes : quels sont les objectifs et l'organisation des opérateurs fonciers ? Comment ces espaces devenus « publics » contribuent-ils à l'évolution de l'agriculture, de l'aquaculture et de l'ouverture au public ?

La première rencontre a eu lieu en Gironde, à Reignac, le 30 novembre 2004, suivie d'une seconde dans la Somme, à Saint-Valery-sur-Somme, le 20 janvier 2005. Le Conseil Régional des Pays de Loire a accueilli la dernière rencontre à Nantes le 7 juin 2005.

Des actes communs aux trois rencontres viennent d'être finalisés et seront édités au cours du premier trimestre 2006.

5.2 Recueil de pratiques : travaux en marais et procédures réglementaires

Au cours des diverses rencontres, séminaires et groupes de travail organisés par le Forum des Marais, de nombreux acteurs locaux nous ont fait part de leurs inquiétudes et de leur incompréhension face aux procédures réglementaires à mettre en oeuvre au titre de la loi sur l'eau dans les différents travaux affectant les marais.

Nous avons proposé la réalisation d'un recueil de pratiques qui, sur la base d'exemples concrets de travaux régulièrement entrepris en marais (curage de fossés ; restauration de digues ; réfection d'ouvrages hydrauliques ; travaux sur berges ; programme d'entretien ; travaux de restauration écologique ;...), expliciterait les procédures administratives à suivre et référencerait les textes réglementaires qui s'y appliquent.

Ce recueil, qui se présentera sous forme de fiches, sera édité en 100 exemplaires en interne début 2006 et diffusé sous format numérique.

Un certain nombre de fiches sont déjà réalisées :

- Activités et travaux sur les cours d'eau non domaniaux
 - La réglementation
 - La réalisation des travaux
 - Le statut de l'écoulement
 - Les prescriptions d'accompagnement
 - Le financement
- Entretien et restauration de cours d'eau non domaniaux
- Curage d'un cours d'eau
- Entretien et protection des berges
- Le remblaiement en zone humide
- Entretien de digue
- Procédure de déclaration et d'autorisation
- etc.

5.3 Collecte d'expériences de la valorisation des viandes liées aux marais

Depuis la mise en place des premières mesures agri-environnementales, les marais littoraux de la façade atlantique font l'objet d'une attention particulière. En effet, le contexte économique global associé à l'incertitude concernant l'avenir face à l'évolution de la politique agricole communautaire fragilisent l'élevage en marais littoraux et, avec lui, l'avenir des prairies naturelles.

Parallèlement, depuis la crise de l'ESB, le marché français de la viande bovine s'oriente vers une production de plus en plus segmentée, la mise en place d'identifiants ou de démarches sous signe de qualité faisant désormais partie de l'évolution de la filière. Dans un cadre de soutien de l'activité en marais, il est donc apparu nécessaire de faire le point sur les démarches de valorisation concernant la viande bovine sur le territoire. L'ajout de plus-value aux produits issus de l'élevage en marais permettrait notamment aux éleveurs d'être moins dépendants des aléas liés aux changements de politiques.

Le Forum des Marais Atlantiques a souhaité mener une réflexion globale sur « les démarches d'identification de la viande bovine produite en marais ». Suite aux rencontres de 2004 et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime (Y. Grosset-Grange) et la mission Nutrition Santé Alimentation (P. Huvé), nous avons proposé de constituer un groupe de travail restreint d'une quinzaine de personnes afin d'approfondir les différentes questions relatives aux difficultés rencontrées dans les démarches de valorisation des viandes liées aux marais.

Trois rencontres (l'une en Maine-et-Loire, à Angers le 14 avril 2005 ; une autre dans les Deux-Sèvres, au Lycée agricole et agro-alimentaire de Bressuire le 28 avril ; la dernière à Rochefort le 10 mai) ont permis de tirer les expériences des différents groupes impliqués et de formuler des recommandations sur les points suivants : animal-type et devenir des animaux non conformes, découpe et valorisation de certains morceaux, choix des formes de ventes, marques et communication, liens éleveurs/structures collectives, partenariats collectivités-bouchers-abattoirs. Une synthèse est en cours de réalisation. Sa parution est programmée pour début 2006.

6. **Projet Interreg « SAL : marais salants de l'atlantique »**

Le projet SAL a été validé en novembre 2004 par la commission européenne. Le chef de file est l'université de Cadix et le coordinateur français la Fédération des Coopératives de producteurs de Sel Artisanal de l'Atlantique. Le Forum des Marais Atlantiques est responsable de l'activité 5c, transversale pour le projet. L'objectif de cette activité 5c est de définir et de tester un outil centralisateur de l'information géographique destiné à faciliter le développement d'une gestion intégrée et durable des marais salés.

L'année 2005 a été consacrée à l'étude comparative de l'existant et des besoins, globalement sur chacun des territoires, et plus finement sur le site pilote de l'île de Ré.

Ce projet, d'une durée totale de 3 ans, se poursuit en 2006 par l'animation du groupe SIG transnational (méthodologique et technique) ayant pour objectifs :

- ❖ La modélisation du noyau commun (et évolutif) pour les territoires de marais salés atlantiques, adaptable à d'autres zones humides littorales et au plus grand nombre de problématiques locales (description du système, structuration des bases de données, dictionnaire des données, nomenclature).
- ❖ La définition des conditions de mises en œuvre de l'outil en fonction de la structure qui en assurera l'administration (organisation humaine et matérielle, procédures de mise à

jour et de mutualisation de l'information, perspectives d'évolution du système, interfaces utilisateurs).

Cette approche méthodologique et technique sera complétée par la mise en application des résultats sur le site pilote de l'île de Ré en relation étroite avec la Communauté de Communes de l'île de Ré :

- ❖ Création d'un groupe de travail local avec les acteurs concernés : organisation pour l'administration du système d'information « Marais Salés », intégration des données existantes, acquisitions complémentaires sur le terrain et procédures d'échanges de données.
- ❖ Etude spécifique du réseau hydraulique : aspects fonctionnels et aspects juridiques.

7. Budget réalisé 2005

	Coût prévisionnel	collectivités	Etat (Mission pôle relais)	Europe	Agences de l'Eau
1. Recueil et mise à disposition des connaissances					
1.1 Centre de ressources documentaires + photothèque	40 000	20 000	20 000		
1.2 Système d'information "acteurs-actions" + diffusion SIG	54 000	9 000	15 000	24 000	6 000
1.3 Animation site WEB et Esc@les	22 000	12 000	10 000		
1.4 Rapports de synthèse sur les enjeux des marais atlantiques	25 000	7 000	18 000		
2. Edition - communication					
2.1 Fascicule Vivre en marais : "Estuaires et marais" ou slikke-schorre	24 000	7 000			17 000
2.2 Edition livre "Eleveurs et prairies en marais atlantiques"	30 000	10 000	10 000	10 000	
2.3 Edition de la lettre du forum et diffusion des travaux	29 000	9 000	10 000	10 000	
2.4 RAMSAR : animation spécifique pour la journée du 2 février	21 000	9 000	12 000		
3. Conseil des marais et familles d'acteurs					
Conseil des Marais	36 000	24 000	12 000		
Comité Scientifique	9 000	4 000	5 000		
Groupe des présidents de syndicats de marais	6 000	6 000			
4. Participations aux réseaux nationaux et aux travaux des partenaires					
Voir détail dans le texte	43 600	27 600	16 000		
5. Actions thématiques mises en œuvre par le Forum					
5.1 "Marais acquis" : identification, séminaires et actes	51 000	31 000	20 000		
5.2 Recueil de pratiques sur travaux en marais et procédures réglementaires	20 000	13 000	7 000		
5.3 Rencontre technique "valorisation de l'élevage en marais"	19 000	14 000	5 000		
5.4 Propositions pour les marais dans les travaux DCE	28 000	6 000			22 000
5.5 Animation réseau "Espèces envahissantes" + formation	16 000	4 000			12 000
5.6 Création d'un site WEB dédié à l'entretien	21 000	6 000			15 000
5.7 Formation BD - SIG	13 000	3 000			10 000
5.8 Animation réseau des gestionnaires en Adour Garonne	14 000	4 000			10 000
5.9 Outil BD/SIG pour suivi curage	15 000	4 000			11 000
5.10 Recueil d'expériences de reconversion en zones humides	20 000	9 000			11 000
INTERREG : SAL marais de l'Atlantique	70 000	25 000	15 000	30 000	
Test carto Rochefort Nord ac avancées méthodo (inscrite en 2004)	134 000	78 000		56 000	
Total des actions 2005	626 600	263 600	175 000	74 000	114 000
Sous total actions "Pôle"	448 600	205 600	163 000	74 000	6 000

La participation de l'Etat aux missions Pôle relais 2005 s'élève à 36% des dépenses prévisionnelles.

Les actions signalées en italique sont co-financées par les Agences de l'Eau exceptée celle concernant l'animation RAMSAR qui bénéficie d'une subvention spécifique de la Diren Poitou-Charentes.